

COMPTE RENDU COMMISSION TRAVAUX

DU 04 MAI 2026

Présents : M. DROUIN Dominique, M. ROYNETTE David, M. COLOMINA-RUBIO Manuel, M. AITAMMAR Amar, Mme NOVELLO Catherine, Mme HOUZET Aurore

Absents excusés : Mr VOITON Sébastien, Mme DALVAI Estelle

La réunion débute par l'installation de la commission ainsi qu'un rappel sur le rôle de l'adjoint et de la commission travaux.

Une visite du chantier situé derrière la halle est ensuite réalisée, avec présentation des travaux à engager ainsi que du marché actuellement en cours.

L'ensemble de la commission se prononce favorablement et à l'unanimité pour le montage d'un projet de mise en valeur du bâtiment, avec une attention particulière portée à la remise en état du clocher et de l'horloge, points soulignés notamment par Messieurs AITAMMAR et ROYNETTE.

Il est demandé aux services techniques de la ville de procéder :

- au nettoyage du mur situé côté futur parking.
- à une reprise de peinture de la rambarde.

Une présentation de la démarche engagée avec le PNR concernant les ruelles et la statue est également effectuée. Le dossier est à suivre.

Une demande a été transmise aux services techniques afin de programmer le nettoyage et le désherbage des petites rues ainsi que des escaliers du secteur concerné.

La commission se rend ensuite :

- rue Fontaine Saint-Laurent
- rue de la Commune de Paris
- sur le site de LCAB
- sur la friche Vaucher
- dans la zone des Euvies.

afin de situer et présenter l'ensemble des projets en cours ou à venir.

De retour en mairie, plusieurs sujets sont abordés.

Concernant l'éclairage public, la commission souhaite éviter la mise en place d'un système de gestion trop complexe. Plusieurs pistes de réflexion sont évoquées par Messieurs ROYNETTE et COLOMINA-RUBIO. Le dossier reste en cours d'étude par le Directeur des Services Techniques.

Concernant le projet de centrale photovoltaïque sur la friche Vaucher, le dossier est actuellement au stade de l'avant-projet. À l'issue des échanges, il ressort que la solution d'autoconsommation serait privilégiée.

Un point est également réalisé sur le futur marché relatif aux rues Fontaine Saint-Laurent et Commune de Paris. Des interrogations subsistent concernant les sens de circulation, sujet soulevé notamment par Madame NOVELLO. Ce point devra être abordé lors de la réunion publique de présentation de la phase 1.

Concernant la place Bayard, Mme HOUZET soulève plusieurs interrogations relatives à la gestion des ordures ménagères. La commission estime qu'il convient d'éviter la création d'un local poubelles directement sur la place. Une réflexion complémentaire sera menée, notamment par Messieurs AITAMMAR et ROYNETTE, afin d'identifier le ou les emplacements les plus adaptés.

La commission souligne également l'importance stratégique de cette future place, notamment pour :

- l'organisation d'un marché.
- le départ de différentes manifestations.

Ce point devra être étudié avec Mme HENRIET.

Un échange a également lieu concernant :

- la problématique de l'assainissement sur Levrézy.
- la révision du PLU.

Concernant la sécurité routière, les feux dits « intelligents » recueillent un avis globalement favorable. Mme HOUZET indique toutefois que, si les vitesses semblent mieux maîtrisées en journée, des difficultés persistent la nuit (contrôle de gendarmerie la nuit ?).

M. AITAMMAR et Mme NOVELLO signalent également le non-respect du stop situé en face de l'ancien établissement « LECOCQ ». Un point devra être réalisé avec la Police Municipale.

Autre sujet à aborder avec la Police Municipale : la chicane située au niveau du lotissement des Huttins. La question de son maintien est posée au regard de la mise en place des stops.

Enfin, il est demandé d'étudier une intervention pour reboucher les trous présents sur les bas-côtés de la voirie (route des Huttins).

La séance est levée à 20 h 00.

Pour extrait conforme
Le Maire
Kevin GENGOUX

